

ADMISSION INSA LYON

Les responsables des admissions de L'INSA de Lyon n'ayant pas souhaité donner de traces écrites, je rapporte ici les propos de l'un de ces responsables tenus au cours d'une communication téléphonique en juillet 2012 :

Processus d'admission :

Pour les candidats venant de Terminales S, il y a 2 commissions d'admission : la 1ère étudie le dossier du candidat et peut directement décider l'admission du candidat. La 2ème étudie les résultats du baccalauréat du candidat et décide de son admission. Un candidat qui n'aurait pas été admis par la 1ère commission peut l'être par la seconde. Parmi les admis, 50% l'ont été par la 1ère et 50% par la seconde.

Critères d'admission:

La 1ère commission consulte les bulletins des 3 trimestres de 1ère et des 2 premiers trimestres de Terminale. Un entretien peut avoir lieu. Les seules matières regardées sont Math, Physique, LV1, LV2 et Français. Le classement de l'élève est important. Le niveau de la classe n'est pas regardé.

La 2ème commission étudie les notes du bac de ces mêmes matières ainsi que la note globale obtenue (et donc la mention !).

Je rappelle que ces propos ne font pas partie d'une communication officielle de l'INSA Lyon, ces critères sont susceptibles d'évoluer.